



Franco Dragone a quitté la piste

ENNIO CAMMERERE

■ Hors normes, l'artiste a marqué le cirque contemporain de son empreinte.

■ Et a connu des démêlés avec la justice.

Évocation Laurence Bertels

Franco Dragone est décédé vendredi au Caire d'une crise cardiaque. Il avait 69 ans. Sa sortie de piste aura été presque aussi spectaculaire que ses nombreuses mises en scène. Outre ses quinze années d'expérience au Cirque du Soleil, qui lui ont permis d'imaginer des spectacles de grande renommée tels que *Saltimbanco* (1992), *Alegria* (1994) ou *Quidam* (1996), Franco Dragone a également monté à Las Vegas des shows aussi impressionnants que *A New Day* (2003), pour et avec Céline Dion, ou l'aquatique *Le Rêve* (2005). Il réalise par ailleurs des événements un peu partout dans le monde, dont la cérémonie d'ouverture du championnat d'Europe de football en 2000 à Bruxelles. Même la Chine finit par l'accueillir à bras ouverts pour des productions hors normes. Autant d'immenses succès qui ont drainé des millions de spectateurs dans le monde entier.

Une vraie destinée

Franco Dragone aura incontestablement marqué de son empreinte le monde du spectacle. Et ce, dans des directions parfois inattendues. Ayant rapidement endossé, au-dessus de sa chemise d'artiste, le costume d'homme d'affaires, il a en effet connu des démêlés avec la justice. Depuis 2012, il faisait l'objet d'une instruction judiciaire à Mons pour fraude fiscale, blanchiment et corruption. Il avait été inculpé en décembre 2015. (voir ci-dessous).

Quoi qu'il en soit, rarement personnalité artisti-

Rarement personnalité artistique belge aura connu pareille destinée.

que belge aura connu pareille destinée. De ses premiers pas au théâtre action à La Louvière jusqu'aux shows mégalomanes de Las Vegas, cet Italien de souche n'a cessé de tracer sa route, d'émouvoir et d'étonner son public, de viser toujours plus loin, toujours plus haut, mais de revenir malgré tout son appartenance à la région du Centre au point d'y implanter sa maison de production. Une manière pour lui de montrer sa gratitude au pays et d'y créer de l'emploi. Sans oublier l'opéra urbain par et pour les Louviérois *Décrocher la lune*, immense projet lui aussi, qui lui tenait fort à cœur. La première édition de cette grande fête culturelle visant à rendre la ville à ses habitants date de 2000 et Fabrice Murgia, l'ancien directeur du Théâtre National, vient d'en assurer la dernière mise en scène.

D'où vient l'enfant prodige ?

Incontestablement doué, malgré des choix artistiques de plus en plus commerciaux au fil des ans et des productions, Franco Dragone a surtout influencé le cirque contemporain avec sa remarquable trilogie, *Saltimbanco*, *Alegria* et *Quidam*, trois mises en scènes baroques, raffinées et novatrices venues souffler un vent d'humanité et de théatralité dans le milieu circassien. Mais d'où vient l'enfant prodige ?

Né à Cairano, village de Campanie, le 12 décembre 1952, dans la baie de Naples, pas loin de la menace du Vésuve, il grandit sur les terrils de La Louvière où, à 7 ans, il rejoint son père, travailleur immigré. Il n'a pas pour autant le souvenir d'une enfance malheureuse. Extérieurement calme,

Réaction

Catastrophe. "C'est une véritable catastrophe pour notre ville", a déclaré le bourgmestre de La Louvière, Jacques Gobert. "Il nous avait fait ce beau cadeau de monter 'Décrocher la lune' il y a une semaine." À l'occasion de la 8^e édition de cet opéra urbain rassemblant quelque 850 comédiens et figurants, Franco Dragone avait émis l'idée de créer un musée *Décrocher la lune*. Le Louviérois est décédé en Égypte où il s'était rendu pour des raisons professionnelles.

souvent vêtu de noir, chaînes d'or au cou et au poignet, boucles noires à peine rebelles, il nous confiait, lors d'une de nos rencontres, dans les bureaux de la société Productions du Dragon (PDD), à La Louvière en 2001, avoir pour principale passion l'amour des gens. Un amour qui est né lorsqu'il s'est lancé en Belgique, voici quarante ans, dans le théâtre action avec les non-acteurs de la Compagnie du Campus. "J'ai suivi les cours à l'Académie, puis au Conservatoire de Mons. J'ai ensuite travaillé avec des artistes tels que Philippe Van Kessel ou Philippe Sireuil, mais je trouvais qu'ils faisaient du théâtre à l'intérieur du théâtre et ce n'est pas ce que je recherchais", nous disait alors celui qui, pour les mêmes raisons, préférait François Truffaut ou Vittorio De Sica à Lars von Trier.

Il se formera ensuite en Italie à la commedia dell'arte, dont il trouve l'enseignement trop archaïque, à l'école de clowns à Paris dans la lignée de Jacques Lecoq, découvrira le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine puis, dans les toilettes d'un bar de Montréal, rencontrera Guy Caron, alors directeur de l'École nationale du cirque de Montréal qui lui demande d'animer un cours de commedia dell'arte. Dans la foulée, en 1985, Franco Dragone réalisera la première mise en scène du premier spectacle du Cirque du Soleil, fondé en 1984 par Guy Laliberté, qui portera le même nom. "Là, j'ai tout de suite senti que quelque chose d'important se passait, que je participais à un moment d'histoire. J'avais l'intuition d'arriver avec mon bagage, le théâtre action et les techniques du cirque. J'avais envie que la vie entre dans le spectacle, que celui-ci soit une histoire. J'ai encouragé la transdisciplinarité car c'est elle qui m'intéresse. On a tous construit le Cirque du Soleil ensemble. La machine est devenue importante".

Une dernière décennie ternie par des démêlés judiciaires et des problèmes financiers

Depuis une décennie, les ennuis judiciaires et économiques se sont accumulés sur l'empire de Franco Dragone, ternissant l'image du metteur en scène et homme d'affaires louviérois.

Une instruction judiciaire est en effet ouverte à Mons en 2012. Fin décembre 2015, Franco Dragone est inculpé pour blanchiment de capitaux, fraude fiscale grave et organisée mais aussi de corruption de fonctionnaire. La justice montoise, sous l'impulsion du juge d'instruction Alain Blondiaux, s'intéresse alors de près depuis quelques années déjà à sa gestion et à un certain nombre de flux financiers suspects. En ligne de mire des enquêteurs: la mise en place de constructions fiscales exotiques avec des sociétés installées dans les îles Vierges britanniques.

La justice montoise suspectait également l'artiste entrepreneur d'avoir invité à Las Vegas un membre du conseil d'administration de la Société régionale d'investissement de Wallonie (SRIW) dans une tentative de facilitation d'obtention d'un prêt public.

Des ennuis judiciaires qui avaient valu à Franco Dragone fin 2016 de faire l'objet d'une saisie conservatoire sur plusieurs de ses biens – terrains, appartements et maisons – la justice craignant alors son départ à l'étranger.

En conflit avec ses créanciers

Sur le plan judiciaire toujours, un autre front s'était aussi ouvert fin 2016 – au civil cette fois – au travers d'un bras de fer entre certains créanciers de la société Productions du Dragon (PDD) et Franco Dragone lors de la mise en place d'une procédure de réorganisation judiciaire (PRJ). Une PRJ dont l'objectif était de mettre la société à l'abri des créanciers, le temps d'élaborer un plan de relance économiquement viable. Mais certains créanciers reprochaient alors à Franco Dragone de tenter de détourner la PRJ de

cet objectif en vue de revendre sa société et d'avoir, à cette fin, falsifié les comptes et de s'être rendu coupable d'abus de biens sociaux.

"Un des malheurs de notre pays, c'est qu'on n'y pardonne pas la réussite."

Franco Dragone

Depuis le milieu des années 2010, le metteur en scène louviérois était dans le collimateur de la justice montoise.

"Je n'ai rien à cacher", s'était pourtant souvent défendu Franco Dragone, notamment au travers de la publication d'une carte blanche publiée dans la presse, contestant les accusations à son endroit. "Un des malheurs de notre pays, c'est qu'on n'y pardonne pas la réussite, et surtout pas celle des artistes", avait-il également expliqué. Son décès éteint les différentes actions judiciaires encore en cours.

Sur le plan social, la société Productions du Dragon a également connu des moments difficiles. Plusieurs licenciements sont notamment survenus dans les ateliers de confection ces dernières années. Survivra-t-elle au décès de son créateur ?

V.S.